

Cours théoriques automne 2025

Branches spécifiques hélico - Automne 2025

Les dates prévues pour les cours « hélico » tiennent compte du programme du GVM pour éviter des dates doublons. Le programme « hélico » est intensif, ceci afin de raccourcir le nombre de sessions de cours.
Maximum : 12 élèves

Pour une formation théorique complète et efficace, les élèves sont invités à suivre tous les cours théoriques générales avion du programme général avion (GVM p.ex). Heli-lausanne dispense le complément de formation théorique spécifique à l'hélicoptère pour les 4 branches ci-dessous.

Programme :

Samedi	4 octobre 2025	020 – Connaissances des hélicos - GH
Samedi	11 octobre 2025	020 – Connaissances des hélicos - GH
Samedi	18 octobre 2025	020 – Connaissances des hélicos / révision et qcm - GH
Samedi	25 octobre 2025	070 – Procédures opérationnelles - CV
Samedi	1 novembre 2025	070 – Procédures opérationnelles - CV
Samedi	8 novembre 2025	070 – Procédures opérationnelles / révision et qcm - CV
Samedi	15 novembre 2025	080 – Principes de vol - DV
Samedi	22 novembre 2025	080 – Principes de vol - DV
Samedi	29 novembre 2025	080 – Principes de vol / révision et qcm - DV
Samedi	6 décembre 2025	030 – Planification & performances - YR
Samedi	13 décembre 2025	030 – Planification & performances - YR
Samedi	20 décembre 2025	030 – Planification & performances / révision et qcm - YR

Pré-examens: date à définir selon le programme des examens OFAC

Horaire: de 0800 à 13h30 environ

Lieu : salle théorie bureaux Heli-Lausanne, La Blécherette

Supports de cours : distribués sur place par Heli-Lausanne

Coûts cours théorie: Elèves Héli-Lausanne (théorie & pratique) : CHF 970.- TTC
Elèves autre école de vol (théorie seule): CHF 1'500.- TTC

Conditions générales des cours théoriques proposés par Heli-Lausanne SA :

Heli-Lausanne SA propose à ses élèves pilotes les cours théoriques collectifs des branches spécifiques hélicoptères (Branches 20/30/70 et 80)

Le cours collectif qui a lieu en principe deux fois par année est facturé CHF 970.- TTC/participant, pour autant que la formation pratique soit effectuée chez Heli-Lausanne. Pour les élèves qui effectuent leur formation pratique dans une autre école de vol, le montant des cours est de CHF 1'500.- TTC. Le montant est facturé au début des cours, dès l'inscription confirmée.

Le suivi des cours collectifs est de la responsabilité exclusive du participant. Aucun remboursement, même partiel, n'est accordé sauf cas de force majeure (exemple : refus d'octroi du médical).

Il est possible, d'entente avec l'école, de suivre certaines branches sur une session, puis le reste sur la suivante. Le montant d'inscription est facturé dès l'inscription initiale.

L'élève pilote qui désire répéter l'un ou l'autre des cours lors de la session suivante peut le faire au prix de CHF125.--par branche, pour autant qu'il se soit totalement acquitté du cours de base.

Heli-Lausanne propose des cours privés au tarif de CHF 80.-- /heure, par tranche de 2 heures minimum ; à planifier avec un instructeur d'Heli-Lausanne pour les disponibilités.

Les supports de cours ne sont pas compris dans ces tarifs.

Heli-Lausanne SA / 2025